



# Maurepas d'hier et d'aujourd'hui

*Association pour la promotion du patrimoine historique et environnemental*

Maurepas, le 29 février 2024

À l'intention de :

Monsieur Jean Michel FOURGOUS, Président de Saint-Quentin en Yvelines

Monsieur Gregory GARESTIER, Maire de Maurepas

Messieurs Alexis LARGILLET et Cyril GIOT Direction Urbanisme et Prospective de Saint-Quentin en Yvelines

Références. SQY/2024D/141

## **ANALYSE DE LA MODIFICATION N ° 1 DU PLU DE LA COMMUNE DE MAUREPAS / FÉVRIER 2024**

---

**Maurepas d'hier et d'aujourd'hui**

5 chemin des Petits Fossés 78310 Maurepas

☎ 06.61.39.09.26 maurepas.histoire@gmail.com www.maurepas-hier-aujourd'hui.com

Association loi 1901 enregistrée sous le numéro 1613 le 30 juin 1970 par la sous-préfecture de Rambouillet.

Agréée au titre de la protection de la nature et de l'amélioration du cadre de vie (Arrêtés préfectoraux du 05.04.78)



L'association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui a reçu le 7 février 2024 la modification N° 1 du PLU de la commune de Maurepas par lettre recommandée.

Les membres de l'atelier urbanisme de notre association ont étudié la modification du PLU de Maurepas.

Ayant activement participé à l'élaboration des recommandations dans le cadre de la rectification du PLU de 2019, nous n'avons pas de remarques complémentaires.

Nous constatons que nos observations ont été prises en compte.  
Nous donnons une avis favorable à cette modification.

Cordialement  
Madame Maité VANIUS  
Présidente

Ci-joint 5 annexes : Nos propositions antérieures

## ANNEXES



Nous avons envoyé en février 2023 des propositions de rectificatifs à l'avant-projet de notre étude de l'OAP « chemin de Paris secteur nord », rappelées ci-dessous

### ETUDE DE L'OAP : "CHEMIN DE PARIS SECTEUR NORD" Proposition de rectificatifs à l'avant-projet

**POINT 1 : Représentation de la rétrocession pour l'élargissement du trottoir du Chemin de Paris et positionnement de la zone piétonne à créer. Notre association avait déjà fait cette proposition en décembre 2022.**

**POINT 2 : Pour la sécurité des piétons, de créer cette sente côté intérieur du rideau végétal et de la faire déboucher sur le trottoir réaménagé du Chemin de Paris**

**POINT 3 : Repositionner la sente côté intérieur du rideau végétal.**

**POINT 4 : Une autre solution, plus intéressante, pourrait être retenue pour la circulation piétonne de l'ensemble. Il s'agit de la mise en place d'une seule sente piétonne au travers de l'espace paysager non constructible au nord-ouest du terrain. A cet endroit la sente piétonne aboutirait directement sur le trottoir réaménagé du chemin de Paris, et sur la rigole royale qui dispose à cet endroit d'une plateforme importante (de l'ordre de 200 m<sup>2</sup>, Photos 3 et 4). Cette plateforme donne accès, en outre, au trottoir de la rue des Iles Gléan avec un arrêt de bus**



# ANNEXES



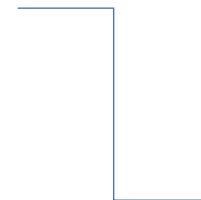
PHOTO N1



PHOTO N2



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui





# ANNEXES



PHOTO N3



PHOTO N4



Maurepas d'hier et d'aujourd'hui



## Les rigoles royales méritent un intérêt particulier du à leur caractère historique

*Louis XIV devient roi en 1661 et décide de s'installer à Versailles. Il crée de toutes pièces le nouveau château, entouré d'un vaste parc qu'agrémentent des centaines de fontaines, bassins et pièces d'eau. Les besoins en eau sont colossaux, mais celle-ci est rare à proximité immédiate du château.*

*Pendant plus de vingt ans, les ministres et les ingénieurs du Roi Soleil multiplient les projets audacieux pour tenter d'amener toujours plus d'eau à Versailles. Les grands travaux menés à cette époque mobilisent des dizaines de milliers d'ouvriers, et donnent aux Yvelines un nouveau visage.*

*Sur le plateau de Maurepas, sont aménagées deux rigoles qui assurent la collecte des eaux de ruissellement, ainsi qu'un bassin de retenue (l'étang des Bessières) et un aqueduc souterrain. Grâce à ce nouveau réseau de drainage, le plateau imperméable et marécageux se transforme en terre fertile où l'agriculture peut se développer.*



*Cheminement des rigoles mis en évidence sur le plan d'intendance de la paroisse de Maurepas (1787)*

*Archives départementales des Yvelines (extrait de l'exposition 2009 de Maurepas d'hier et d'aujourd'hui )*





Du fait historique des rigoles royales et de leur rôle, nous souhaitons de soit pris en compte leur valeur historique.

Des aménagements aux intersections avec les voies de circulation devraient être envisagée

L'objectif étant de garantir une continuité assurant une mise en valeur du site et amélioration de la sécurité routière

Propositions par notre association depuis de nombreuses années.

